

Numéro 1 |
23 janvier 2019

BBL académique Aix- Marseille SNICS

**Congrès extraordinaire avec manifestation à Paris du
22 janvier 2019.**



*Les infirmières sont
dans la rue....*

Paris....

Bravant la neige et le froid et parmi les 800 infirmiers de l'EN, nous avons réaffirmé sous les fenêtres de notre ministre M. BLANQUER notre volonté de rester à l'Education Nationale pour effectuer en toute autonomie nos missions de 2015 !!!



Photo 1 : les 22 collègues d'Aix-Marseille





Résultat mitigé de l'audience au ministère

Suite à nos demandes précises quant aux décisions qui seront prises à la remise du rapport demandé par madame BUZIN sur la santé des enfants de 0 à 6 ans lors du séminaire du « parcours 0-6 ans », notre ministre ne donne aucunes garanties sur le maintien de notre place à l'EN, ni sur la pérennisation de nos missions de 2015 et attend les arbitrages des médecins et directrices de PMI en charge du rapport pour prendre des orientations concernant les infirmières.

Vu la vision uniquement médico-centrée de la santé scolaire, on peut s'attendre à tout : retour à un service de santé externalisé sous la responsabilité d'un médecin coordinateur, perte de notre autonomie, abandon de la reconnaissance de notre spécificité d'exercice revendiquée par le SNICS depuis longtemps, fusion des infirmières de l'EN et des infirmières de PMI (voir CAP22), visites 0-6 ans pour aider les médecins à remplir leurs missions (retour sur nos missions de 2015), travail de secrétariat pour le compte des médecins... Résultats et arbitrages à partir de mars 2019.

Vigilance et mobilisation !

Prochains rendez-vous :

Réunion d'information syndicale du 13 : le lundi 4 février au LEP Estaque à Marseille de 13h30 à 16h30.

Réunion d'information syndicale du 84 : mardi 29 janvier au LP Domaine d'Éguilles à Vedène de 14h à 17 h.

Prochaines réunions d'information à venir dans les départements 04 et 05.

Demande d'audience auprès du recteur pour la reconnaissance de notre métier :

Respect de nos missions.

Formation continue.

Revalorisation salariale pour les contractuelles non indicées.

NBI handicap.

Résultats élections professionnelles...

334 INSCRITS

249 VOTANTS

8 BLANCS OU NULS

241 EXPRIMES

164 voix SNICS

58 voix SNIES

19 voix CGT

Commission paritaire

Le SNICS obtient **4** sièges

Le SNIES obtient **1** siège

Le SNICS avec vous et pour nous tous !

Pensez à vous syndiquer (fiches d'adhésion et syndicalisation jointes)



Le bureau académique du SNICS